



REEMPLACEMENT

MAGASINIÈRE OU MAGASINIER, CLASSE I

ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY

Du 6 au 31 août avec possibilité de prolongation

35 heures/semaine

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à assumer la responsabilité d'un magasin ou d'un entrepôt et à effectuer les différents travaux requis pour leur opération.

Au besoin, elle doit, en plus, exercer les attributions caractéristiques de la classe de la magasinnière ou du magasinier, classe II.

Qualifications requises

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une spécialité appropriée à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme de 5e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir deux (2) années d'expérience pertinente.

Horaire

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h15 et de 12h15 à 16h00

Traitement

Entre 19,05 \$ et 21,74 \$ / heure, selon la convention collective en vigueur.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courrier électronique à l'adresse suivante : cvsrh@csdgs.qc.ca, et ce, avant 16 h le 15 juin 2018.

La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

La CSDGS remercie tous les candidats et les candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Aucun accusé de réception ne sera émis.